



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'équipe d'action Jeunesse Côte-Sud est heureuse d'annoncer le déploiement du service de prévention et de résolution des conflits « **CommUNI-Action** » dans les MRC de Montmagny et de L'Islet. Ce service vise à accompagner les citoyens pour trouver des solutions à leurs conflits, notamment par des ateliers prévention, des conférences, de la médiation citoyenne, etc.

Cette implantation dans les territoires mentionnés est rendue possible grâce à une subvention de 40 000\$ du Ministère de la Famille via le programme de soutien financier *Ensemble contre l'intimidation*.

Action Jeunesse Côte-Sud a développé une expertise en médiation pénale et celle-ci est reconnue par le CISSS Chaudière-Appalaches via des ententes de collaboration concernant l'application de la LSJPA. De plus, depuis plus de dix ans, nous nous impliquons dans le milieu scolaire par la mise sur pied d'unités de médiateurs scolaires ainsi que dans la réalisation de programme qui vise la prévention de la violence et la saine résolution des conflits. C'est plus de 40 écoles primaires que nous avons rejointes à une ou plusieurs reprises dans les dernières années. Actuellement, nous accompagnons une dizaine d'écoles primaires dans des programmes de médiation scolaire. C'est par la reconnaissance de cette expertise en médiation qu'au cours des deux dernières années, nous avons reçu des demandes d'accompagnement relatives à des situations conflictuelles parmi la population.

Suite à certaines discussions avec des informateurs clés (policiers, organismes communautaires, directrice d'OMH), ce type de service représentait un atout pour plusieurs organismes et citoyens. De plus, il s'inscrit en cohérence avec l'offre des services des 14 organismes de justice alternatives, membres de l'Association des Organismes de Justice Alternative du Québec. (ASSOJAQ)

Grâce à l'aide financière obtenue, le projet prévoit le développement d'unités de médiation citoyenne sur les territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet et vise la promotion de la médiation de nature relationnelle comme outil de résolution de conflits. Il vise à diminuer la dégradation des situations conflictuelles interpersonnelles, à augmenter le sentiment d'efficacité des personnes en matière de résolution des conflits et augmenter les habiletés des gens à communiquer de façon ouverte et efficacement. Dans cette optique, le service de médiation citoyenne « **CommUNI-Action** » se veut une alternative ou une complémentarité au processus judiciaire traditionnel.



Sébastien Bourget, coordonnateur service de prévention et règlement des conflits médiation citoyenne et Majorie Asselin, directrice générale

Le projet s'adresse à l'ensemble des citoyens des MRC de Montmagny et de L'Islet desservies par notre organisme selon nos règlements généraux qui souhaitent s'impliquer de façon volontaire dans un processus de conciliation-médiation.

M. Sébastien Bourget, intervenant pour Action Jeunesse Côte-Sud depuis plus de 18 ans, sera le coordonnateur du service « *CommUNI-Action* ». Son rôle sera de mettre en place le service; répondre aux demandes; recruter, former et superviser les médiateurs-bénévoles; offrir des ateliers de formation sur la résolution de conflits. Un site internet, une page Facebook et divers outils de communication ont d'ailleurs été créés afin de promouvoir le service auprès de la population et des organismes référents (policiers, organismes communautaires, écoles, etc.).

Les façons de rejoindre le service sont :

info@communiaction.ca

www.communiaction.ca

581-671-1370



-30-

Source : Sébastien Bourget, coordonnateur du service CommUNI-Action

Tél. : 418-789-1370/581-671-1370; sebastien.bourget@communiaction.ca